



CA du Saint-Quentinois (Siren : 200071892)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Saint-Quentin
Arrondissement	Saint-Quentin
Département	Aisne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	15/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Xavier BERTRAND

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	9 Place La Fayette
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	02100 Saint-Quentin
Téléphone	03 23 62 82 82
Fax	03 23 62 82 83
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	84 934
-----------------------------	--------

Densité moyenne 287,22

Périmètre

Nombre total de communes membres : 39

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
02	Annois (210200192)	378
02	Artemps (210200259)	369
02	Aubigny-aux-Kaisnes (210200325)	250
02	Bray-Saint-Christophe (210208070)	69
02	Castres (210201299)	249
02	Clastres (210201851)	651
02	Contescourt (210201992)	63
02	Cugny (210202313)	597
02	Dallon (210202412)	444
02	Dury (210202578)	219
02	Essigny-le-Petit (210202719)	356
02	Fayet (210202859)	692
02	Fioulaine (210202925)	278
02	Flavy-le-Martel (210202966)	1 705
02	Fonsomme (210203006)	493
02	Fontaine-lès-Clercs (210203014)	275
02	Fontaine-Notre-Dame (210203030)	399
02	Gauchy (210203212)	5 428
02	Grugies (210203402)	1 340
02	Happencourt (210203477)	143
02	Harly (210203519)	1 696
02	Homblières (210203634)	1 525
02	Jussy (210203766)	1 250
02	Lesdins (210203998)	849
02	Marcy (210204368)	186
02	Mesnil-Saint-Laurent (210204582)	468
02	Montescourt-Lizerolles (210204814)	1 692
02	Morcourt (210205027)	598
02	Neuville-Saint-Amand (210205266)	870
02	Ollezy (210205472)	186
02	Omissy (210205480)	793
02	Remaucourt (210206124)	322
02	Rouvroy (210206348)	528
02	Saint-Quentin (210206660)	57 232
02	Saint-Simon (210206686)	629
02	Seraucourt-le-Grand (210206835)	794
02	Sommette-Eaucourt (210206991)	187
02	Tugny-et-Pont (210207254)	277
02	Villers-Saint-Christophe (210207882)	454

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 43

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Exploitation du service public de l'eau, comportant notamment la production, l'adduction et la distribution de l'eau destinée à la consommation humaine.</i> - Assainissement collectif <i>Exploitation du service public d'assainissement collectif, comportant notamment la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées</i> - Assainissement non collectif <i>Exploitation du service public d'assainissement non collectif</i> - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte sous toutes ses formes, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.</i> - Lutte contre les nuisances sonores <i>Lutte contre les nuisances sonores et les diverses pollutions, y compris celles de l'air</i> - Lutte contre la pollution de l'air <i>Lutte contre les nuisances sonores et les diverses pollutions, y compris celles de l'air</i> - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) - Autres actions environnementales <i>Exploitation du service public d'assainissement eaux pluviales comportant notamment collecte, transport, et éventuellement stockage et traitement des dites eaux pluviales. Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie</i>
<p>Services funéraires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création, gestion et extension des crématoriums et sites cinéraires <i>Création et gestion d'un crématorium.</i>
<p>Politique de la ville / Prévention de la délinquance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, de programmation des actions définies dans le contrat de ville d'intérêt communautaire et des dispositifs locaux d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance. - Contrat local de sécurité transports
<p>Développement et aménagement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, ainsi que de zones d'activité d'intérêt communautaire, qui sont d'intérêt communautaire
<p>Développement et aménagement social et culturel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>En matière d'équipements de loisirs :Création et gestion des équipements à vocation ludique et/ou natatoire, déclarés d'intérêt communautaire intérêt communautaire : établissements couverts en partie ou totalité ouvert au public toute l'année et nécessitant la présence permanente de personnel. - En matière d'équipements de loisirs :Création et gestion des équipements à vocation ludique et/ou natatoire, déclarés d'intérêt communautaire intérêt communautaire : établissements couverts en partie ou totalité ouvert au public toute l'année et nécessitant la présence permanente de personnel.exemples : piscine Jean Bouin de St-Quentin, piscine de Gauchy et la base urbaine de loisirs.</i>

- Activités péri-scolaires

--- gestion d'activités périscolaires (dont investissements) --- halte garderie (dont investissements) --- centre de loisirs sans hébergement (dont investissements)--- « *l'Accompagnement des communes et syndicats de communes à vocation scolaire pour la mise en place d'activités périscolaires liées à la réforme des rythmes scolaires au travers de la mise à disposition ponctuelle de personnel de la Communauté de communes.*

- Activités culturelles ou socioculturelles

---aide aux structures existantes pour la lecture en milieu rural ---développement de la lecture en milieu rural ---gestion d'une école de musique et d'une école de danse

- Activités sportives

--- participation financière pour les équipements et l'office des sports ---mise à disposition d'un éducateur sportif

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Elaboration et révision du schéma directeur et de tout autre document qui pourrait le compléter ou lui être substitué

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

Elaboration et mise en oeuvre des divers documents d'urbanisme (plan local d'urbanisme, carte communale...)

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire

- Constitution de réserves foncières

Pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat, la CA constitue des réserves foncières et, en outre, est titulaire du droit de préemption urbain dans les périmètres fixés par le conseil de communauté, après délibération concordante de la ou des communes concernées

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

Organisation des transports urbains au sens du chapitre II du titre II de la loi N° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs

- Transport scolaire

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

- Plans de déplacement urbains

- Etudes et programmation

Conduite des études d'urbanisme et d'aménagement répondant aux objectifs du Programme Local de l'Habitat et à ce titre d'intérêt communautaire

- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)

gestion et instruction des diverses pièces liées au droit des sols, pour les communes dotées d'un document d'urbanisme : plan d'occupation des sols, plan local d'urbanisme, carte communale.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

---voies desservant la zone d'activité économique ---ex RD 34 entre l'entrée de MONTESCOURT LIZEROLLES et le croisement avec la rue Charles Séblin ---ex RD 249 : tronçon RD 341 - entrée du site de la Clef des Champs ---route Happencourt -Artemps ---route Artemps - Tugny et Pont ---route CUGNY - détroit d'ANNOIS --- rue du Vieux Marlis : tronçon RD 341 - entrée du site de la Clef des Champs ---chemin d'ESSIGNY LE GRAND : tronçon RD 341 - entrée du site de la Clef des Champs

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Détermination et mise en oeuvre de toute action de promotion et de développement touristiques--Définition de la politique touristique communautaire et des modalités de sa gestion

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

<i>Elaboration et mise en oeuvre du programme local de l'habitat</i>
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
<i>Détermination et conduite de la politique du logement, notamment du logement social, d'intérêt communautaire</i>
- Action et aide financière en faveur du logement social
<i>Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
<i>Action par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Amélioration du parc immobilier bâti
<i>Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire</i>
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
<i>Pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat, la CA constitue des réserves foncières et, en outre, est titulaire du droit de préemption urbain dans les périmètres fixés par le conseil de communauté, après délibération concordante de la ou des communes concernées</i>
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Autres
- Gestion d'un centre de secours
<i>Gestion du service de lutte contre l'incendie et de secours dans les conditions fixées au chapitre IV du titre II du livre IV de la première partie du CGCT.</i>
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
<i>Elaboration, promotion et suivi du schéma d'aménagement numérique</i>
- NTIC (Internet, câble...)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
<i>Création et gestion d'aires d'accueil pour les gens du voyage et le cas échéant, recherche de logements adaptés pour les familles les plus sédentarisées</i>
- Autres
<i>Elaboration des plans de mise en accessibilité de la voirie aux personnes handicapées et des aménagements des espaces publics (PAVE)</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
80	SI Mixte d'aménagement hydraulique du bassin versant de la Somme (AMEVA) (258004688)	SM ouvert	734 229
02	Valor'Aisne (Syndicat départemental de traitement des déchets ménagers de l'Aisne) (250208790)	SM ouvert	529 182

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)